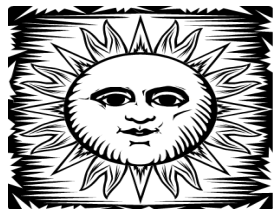


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## LOI TRAVAIL : CONTINUER LE COMBAT

**L**e projet de loi de réforme du code du travail a été légèrement édulcoré suite à un certain nombre de mobilisations. Néanmoins, et même si certaines organisations syndicales ont plié, l'essentiel du projet de loi est maintenu :

- Sur la durée maximale du travail : même si la durée légale reste de 35 heures, un accord d'entreprise pourra prévoir une durée de 46 heures hebdomadaires sur 12 semaines et une durée journalière de 12h.

- Sur les heures supplémentaires : l'accord d'entreprise fixera le taux de majoration des heures supplémentaires qui ne pourra être inférieur à 10% (au lieu des 25% pratiqués habi-

tuellement).

- Sur le référendum d'entreprise : un accord d'entreprise devra être majoritaire (signé par des syndicats qui représentent plus de 50% des salariés). Faute de majorité, les syndicats minoritaires (représentant plus de 30%) pourront demander un référendum interne pour le valider.

- Sur les accords dits « offensifs » (pour préserver ou développer l'emploi) : ils permettront de moduler le temps de travail et la rémunération. Sur cette dernière, même si le salaire mensuel ne pourra être diminué, les primes en revanche pourront être supprimées.

- Sur le licenciement économique : même s'il n'est pas simplifié, le texte prévoit des critères différenciés selon la taille des entreprises, qui le permettront en cas de « *baisse significative des commandes ou du chiffre d'affaires* ».

Lutter contre les reculs sociaux, c'est l'affaire de tous !

## CAMELS, BONBONS ET CHOCOLATS,

**Tu peux bien les offrir à un(e) autre !...**

**D**epuis quelques mois, au réseau, les bonbonnières poussent. Pour avoir remporté tel ou tel challenge à la noix, les agents se voient offrir un assortiment de malabars, tagadas ou autres sucreries, *récompense* habituellement réservée aux enfants. Ca doit être ça la reconnaissance du métier de « Chargé de clientèle », c'est aussi une façon de faire avaler la pilule pendant qu'on supprime sur les secteurs un quart à un tiers des positions de travail, pour sûr, une mauvaise blague caram-

## NAÏFS ?

**O**n ne voit aucune politique constructive ! », « Moins il y a d'agents dans les bureaux, plus la qualité de service se dégrade, plus la fréquentation baisse... ». On dirait un tract de SUD et pourtant c'est un tract de la CFDT (réseau Ile de France) qui dénonce les sous-effectifs constants, les conditions de travail déplorables, et la casse du réseau.

La CFDT découvre que cela va mal ! On tremble ! Elle découvre aussi que les différents accords qu'elle s'est empressée de signer ne sont pas respectés par la Direction. Pourtant, beaucoup de communication a été faite par nos directions sur ce sujet et par la CFDT elle-même, se vantant d'être un « syndicat responsable » qui signe des accords... qui ne sont pas respectés (il suffit d'aller voir comment cela se passe dans les bureaux de Poste).

Dès lors, on peut légitimement se poser la question suivante : Pourquoi les signer ? Pour la réponse, demandez à la CFDT...

## AFFLIGEANT

**L**a Poste vient de sortir son bilan social 2015.

Le rapport doit être présenté au Conseil d'Administration en juillet.

En hausse, le recours à l'intérim qui augmente de près de 50% entre 2014 et 2015, le taux d'absentéisme pour maladie qui atteint 6,65% en 2015, contre 6,37% en 2014, les accidents de travail et de trajet qui passent de 6,65% en 2015, contre 6,37% en 2014.

En baisse, les effectifs avec 7302 postes supprimés et seulement 40% des départs remplacés.

No comment, les chiffres parlent d'eux-mêmes et traduisent bien une situation de souffrance que SUD dénonce avec virulence : il s'agit de violence sociale. Le groupe a pourtant les moyens de mener une autre politique ; rappelons que La Poste a perçu 318 millions d'euros au titre du Crédit Investissement Compétitivité Emploi rien que pour l'exercice 2015.

Par ailleurs, les 10 rémunérations les plus élevées, qui se partagent plus de 4 millions d'euros par an, sont-elles concernées par les arrêts maladie ou les accidents du travail ?

Ça n'est pas précisé...

## DON DE LIVRES

Du 13 au 17 juin derniers, les postier-e-s ont pu bénéficier de la remise de 30 livres chacun-e parvenant de notre ancienne bibliothèque.

SUD est intervenu de nombreuses fois auprès de la DR Touraine Berry afin de savoir ce qu'allait devenir ce patrimoine culturel commun après la fermeture de la bibliothèque. Nous avons demandé que ces ouvrages soient offerts aux postier-e-s.

Dans un premier temps, la DR a choisi de les vendre à nos collègues (à un prix modique allant de 0,50 à 1 euro)..

Dans un second temps, elle s'est rendue à nos arguments et a décidé de les donner, à hauteur de 30 ouvrages, à toutes celles et ceux qui le souhaitaient.

Cette solution nous apparaissait en effet la plus logique puisque ces nombreux livres avaient été achetés, année après année, avec l'argent de nos directions, donc avec notre argent.

70 collègues, dont un bon nombre de retraité-e-s, se sont déplacé-e-s sur la semaine, ce qui est peu. La période choisie, ainsi que le manque de diffusion de l'information (notamment aux Télécoms), n'a pas permis au personnel de se saisir de cette opportunité. Espérons qu'une « session de rattrapage » sera organisée dès cet automne. On peut regretter cependant que la bibliothèque disparaisse mais, il est vrai, nos directions n'ont que faire des ces associations pas « rentables »...

## CHAUSSURE À SON PIED

L'été est une période propice à la randonnée. Celles et ceux qui pratiquent même occasionnellement cette activité, savent l'importance d'être bien chaussé, et surtout d'avoir des chaussures à sa pointure.

On peut bien sûr, au prix d'un peu d'effort, enfiler des chaussures trop petites. Il sera bien possible de marcher quelques minutes, de parcourir quelques mètres ou quelques centaines de mètres, mais pas plus. Très rapidement, l'inconfort du début ira grandissant, se transformera vite en douleur, qui deviendra ensuite insupportable, et on devra renoncer. Encore heureux, si on a voulu aller trop loin, si les blessures occasionnées ne mettent pas plusieurs semaines à disparaître.

Mais quel rapport avec la poste ?

Eh bien il en va de la distribution du courrier comme de la marche à pied : à chaque fois qu'il y a une réorganisation dans un centre courrier, il faut supprimer des postes. Il faut donc rentrer de force la charge dans les tournées restantes. Les outils informatiques de la poste, soit disant « au plus près de la réalité », c'est un peu comme un vendeur de godasses qui veut te coler du 40 alors que tu fais du 42. « C'est un peu juste au début, mais ça va se faire ». Toi, tu sais bien que c'est trop petit, que ça va pas le faire.

Mais le vendeur de godasse, tu peux lui dire « non merci, ça va pas, je vais chercher ailleurs ».

A la poste, c'est un peu le vendeur de godasse qui te dirait : « C'est du 40 qu'il te faut, l'informatique est formelle. Ça sera comme ça ! »

Résultat des courses : tu essaies, tu galères, tu te fais mal. L'inconfort du début va grandissant, se transforme rapidement en douleur, pour beaucoup insupportable. Si tu t'en plains, on te dit « Mais non, les autres marchent bien, tu n'es peut-être pas fait pour la randonnée.

Certains ou certaines s'arrêtent sur le bord du chemin, font une pause, pansent leurs blessures et essaient de repartir...

D'autres abandonnent, enlèvent les godasses, et décident de faire autre chose.

Vous pensez qu'on divague ? Allez donc voir le bilan social 2015 !

## « L'EXCELLENCE » ATTENDRA DEHORS

On n'arrête plus le progrès du côté de nos directions, surtout dans la médiocrité et le ridicule : Le projet ETG (passage de l'Épreuve Théorique Générale du permis de conduire) à la PIC Val de Loire parle du « *Monde des services 2020* » (on se demande quel monde de quelle planète?), et surtout « *d'être perçus par nos clients comme des prestataires de service d'excellence* »...

Faire passer le permis à des jeunes, qui pour la plupart ne peuvent se déplacer (bah oui, ils viennent passer le permis!), à 20 bornes de Tours en rase campagne, c'est déjà excellent, mais alors leur aménager la salle d'attente dans le garage à vélos de la PIC, là on atteint le summum de la perfection pour la « conquête » de la croissance d'activités. Et avec ça, La Poste ose tabler sur environ 180 candidats par mois, à 30€ de bénéfice net au passage.

Quand nos candidats attendront à l'entrée, qu'on leur ouvre la barrière, puis attendront sagement l'hiver sous l'abri à vélos (aménagé avec des bancs!!! Ouahhhhh, n'en jetez plus, là on est sur le Q!!!), puis devront ensuite passer un par un le tourniquet hachoir, puis se présenter encore à l'accueil, ils pourront enfin connaître les joies de caresser leurs petites tablettes pour répondre aux nouvelles questions du code de la route...

Ceux-ci encadrés par des examinateurs postiers agents de production de la PIC, qui par contre ne pourront pas leur donner le résultat, à cause des fameux RPS. Encore un très bel exemple du plan « Ambition stratégique » qui, nul doute, « infléchira positivement la trajectoire actuelle »...

Remarquez, au moins, si les futurs conducteurs deviennent chauffards, ils auront déjà une idée où ils finiront : derrière des barreaux, comme à la PIC!

